

# FICHE D'INFORMATION DU PROPRIÉTAIRE



Votre cote ÉnerGuide\* et ce rapport s'appuient sur des données recueillies et, lorsque nécessaire, présumées à partir de l'évaluation. Les calculs de la cote se font avec les conditions de fonctionnement normales.



**Ma cote : 285** gigajoules par année (GJ/an)

Surface de plancher chauffée : 232,1 m<sup>2</sup> (2498,3 pi<sup>2</sup>)

Intensité énergétique calculée : 1,27 GJ/m<sup>2</sup>/an

Évalué par : Skylar Ocean

Qualité assurée par : MGB Energy Solutions

Numéro de dossier : 1234D67890

Données recueillies : 17 juillet, 2019

Année de construction : 1974

[RNCAN.gc.ca/monenerguide](http://RNCAN.gc.ca/monenerguide)

## COMMENT VOTRE COTE EST CALCULÉE :

- I. Consommation d'énergie annuelle calculée 296 GJ/an  
 II. Moins la contribution d'énergie renouvelable - 11 GJ/an  
 Égale votre cote **ÉnerGuide** = 285 GJ/an

I. Votre consommation annuelle d'énergie calculée correspond à la quantité totale d'énergie qu'utiliserait votre maison en un an selon les conditions de fonctionnement normales. Ce chiffre tient compte de 31,37 GJ d'énergie solaire passive que votre maison reçoit.

Sources d'énergie	Consommation calculée (GJ/an)	Unités équivalentes (par an)	Émissions de gaz à effet de serre (tonnes/an)
Gaz naturel	243	6534 m <sup>3</sup>	12,5
Électricité	52	14512 kWh	10,7
Total	296		23,2

II. La production d'énergie renouvelable sur place peut compenser une partie ou même la totalité de la consommation d'énergie de votre maison. Les contributions d'énergie renouvelables sont traitées différemment pour le calcul de la cote et le calcul des émissions de gaz à effet de serre.<sup>1</sup>

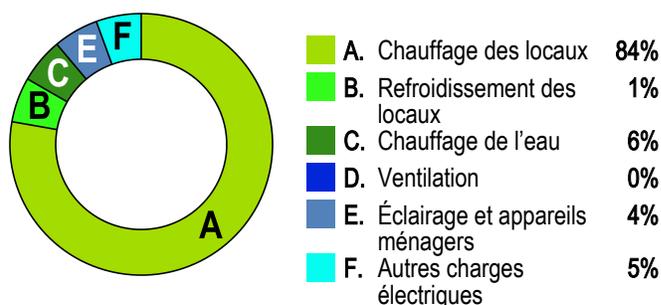
Énergie renouvelable sur place	Contribution calculée (GJ/an)	Unités équivalentes (par an)	Émissions de gaz à effet de serre évitées (tonnes/an)
Électricité	11	3000 kWh	2,2
Chauffe-eau solaire	0	0	0,0
Total	11		2,2

## CALCUL DE VOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE :

- Total des émissions de gaz à effet de serre 23,2 tonnes/an  
 Moins les émissions évitées grâce aux énergies renouvelables - 2,2 tonnes/an  
 Égale vos **émissions calculées de gaz à effet de serre** = 21,0 tonnes/an

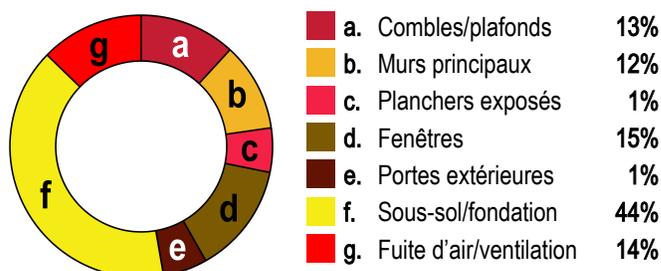
## RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE CALCULÉE :

Le tableau ci-dessous représente la répartition de la consommation annuelle d'énergie calculée de votre maison selon les conditions de fonctionnement normales. Vous pouvez utiliser ces données à titre de référence pour vous aider à identifier la façon de réduire les coûts d'énergie en effectuant un entretien adéquat, en opérant efficacement votre maison, en effectuant des travaux de rénovation écoénergétiques ou en remplaçant des appareils.



## PERTES DE CHALEUR DANS VOTRE MAISON :

Les maisons perdent de la chaleur par les surfaces extérieures ou l'enveloppe du bâtiment. Le tableau ci-dessous indique où se produisent les pertes de chaleur dans votre maison. La qualité et l'entretien de votre maison peuvent influencer grandement sur la quantité d'énergie qu'utilisent les systèmes de chauffage et de climatisation chaque année.



\*ÉnerGuide est une marque officielle de Ressources naturelles Canada. Consulter le glossaire pour obtenir une explication des termes pertinents.

## DÉTAILS DE LA MAISON

### ENVELOPPE DU BÂTIMENT

#### COMBLES/PLAFONDS

TYPE	VALEUR DE L'ISOLANT		SUPERFICIE m <sup>2</sup> (pi <sup>2</sup> )
	Valeur RSI nominale (R)	Valeur RSI réelle (R)	
Plafond: Combles/pignon	2,11 (12,0)	2,15 (12,2)	212,2 (2285)

#### MURS PRINCIPAUX

TYPE	VALEUR DE L'ISOLANT		SUPERFICIE m <sup>2</sup> (pi <sup>2</sup> )
	Valeur RSI nominale (R)	Valeur RSI réelle (R)	
Mur: 38x89 mm (2x4 po) Ossature de bois	1,70 (9,6)	1,78 (10,1)	149,3 (1608)

#### PLANCHERS EXPOSÉS

TYPE	VALEUR DE L'ISOLANT		SUPERFICIE m <sup>2</sup> (pi <sup>2</sup> )
	Valeur RSI nominale (R)	Valeur RSI réelle (R)	
Plancher: Plancher exposé	3,52 (20,0)	4,21 (23,9)	13,9 (150)

#### FENÊTRES

#	TYPE	Facteur U W/m <sup>2</sup> • °C (Btu/h • pi <sup>2</sup> • °F)	RSI (R)
3	Bois, Fixe, Double, Sans faible émissivité	3,3 (0,58)	0,30 (1,7)
2	Vinyle, Fixe, Double, Sans faible émissivité	3,3 (0,58)	0,30 (1,7)
4	Bois, Fixe, Double, Sans faible émissivité	3,3 (0,57)	0,31 (1,7)
2	Vinyle, Fixe, Double, Sans faible émissivité	2,9 (0,51)	0,34 (1,9)
2	Vinyle, Fixe, Triple, Avec faible émissivité	1,7 (0,3)	0,59 (3,3)
Superficie totale des fenêtres : 29,05 m <sup>2</sup> (312,7 pi <sup>2</sup> )			

#### PORTES EXTÉRIEURES

#	TYPE	Facteur U W/m <sup>2</sup> • °C (Btu/h • pi <sup>2</sup> • °F)	RSI (R)
2	Acier / âme en mousse à vaporiser de densité moyenne	0,9 (0,15)	1,14 (6,5)
Superficie totale des portes : 3,94 m <sup>2</sup> (42,4 pi <sup>2</sup> )			

#### SOUS-SOL/FONDATION

TYPE	VALEUR DE L'ISOLANT		SUPERFICIE m <sup>2</sup> (pi <sup>2</sup> )
	Valeur RSI nominale (R)	Valeur RSI réelle (R)	
Sous-sol dalle	S/O	S/O	204,7 (2204)
Sous-sol solive	1,76 (10,0)	2,06 (11,7)	13,5 (145)

#### ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

Taux de fuites d'air à 50 Pascals	3,57 renouvellements d'air/heure
Superficie de fuite équivalente	1362,4 cm <sup>2</sup> (211 po <sup>2</sup> )
Superficie de fuite normalisée	1,9 cm <sup>2</sup> /m <sup>2</sup> (2,7 po <sup>2</sup> /100 pi <sup>2</sup> )

### SYSTÈMES MÉCANIQUES

#### CHAUFFAGE DES LOCAUX

TYPE	CAPACITÉ	RENDEMENT
Générateur d'air chaud au gaz naturel	26 kW 89000 BTU/h	80% régime permanent
Charge de chauffage : 23,18 kW – consulter le glossaire pour les détails		

#### REFROIDISSEMENT DES LOCAUX

TYPE	CAPACITÉ	RENDEMENT
Climatiseur central	5,97 kW 20500 BTU/h	8 TRES
Charge de refroidissement : 5,62 kW		

#### CHAUFFAGE DE L'EAU

TYPE	CAPACITÉ	RENDEMENT
Réservoir électrique	189L (50 USG)	0,82 FE

#### VENTILATION DE L'ENSEMBLE DE LA MAISON

TYPE	CAPACITÉ	RENDEMENT
Hotte aspirante	75 L/s (159 pi <sup>3</sup> /min)	0%
Salle de bains	33 L/s (70 pi <sup>3</sup> /min)	0%
Salle de bains	33 L/s (70 pi <sup>3</sup> /min)	0%

### SURFACE DE PLANCHER CHAUFFÉE

Superficie hors sol	148,6 m <sup>2</sup> (1600 pi <sup>2</sup> )
Superficie en-dessous du sol	83,5 m <sup>2</sup> (899 pi <sup>2</sup> )

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE NON INCLUSE DANS LA COTE

TYPE	CONSOMMATION D'ÉNERGIE ESTIMATIVE
Borne de recharge pour véhicule électrique	6 à 16 GJ

### ÉTAT DE PRÉPARATION POUR DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Votre maison a été conçue conformément aux exigences de conformité des lignes directrices Prêt pour le Solaire élaborées par CanmetÉnergie. Ce qui signifie qu'elle a été conçue pour qu'un système d'énergie solaire puisse s'intégrer facilement. Pour obtenir plus de détails sur les lignes directrices de Prêt pour le Solaire, veuillez visiter le site :

<http://www.mcan.gc.ca/energie/efficacite/habitation/recherche/5142>

## DÉTAILS DE LA MAISON

### MISES EN GARDE



Votre conseiller en efficacité énergétique a indiqué qu'il peut y avoir un risque de refoulement des fumées de combustion nocives dans votre maison. Veuillez lire le dépliant *Les gaz de combustion dans votre maison – ce que vous devez savoir sur le refoulement des gaz de combustion* qui vous a été remis et consulter un spécialiste du chauffage et de la ventilation qualifié. Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel.



Votre conseiller en efficacité énergétique a constaté que votre maison est isolée avec de l'isolant de vermiculite. L'isolant de vermiculite installé dans les maisons peut contenir de l'amiante qui présente des risques pour la santé lorsqu'il est inhalé. Veuillez consulter la page Web du gouvernement du Canada intitulée « *Risques pour la santé associés à l'amiante* » au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/qualite-air/contaminants-air-interieur/risques-pour-sante-associes-amiante.html>.

## GLOSSAIRE

### Charge de chauffage / refroidissement calculée

valeurs fournies à titre indicatif seulement pour donner une estimation de la capacité requise des systèmes de chauffage et de climatisation pour maintenir une température de 22 °C dans votre maison en hiver, et de 24 °C en été. Avant d'installer un nouveau système de chauffage ou de climatisation, un entrepreneur spécialisé devrait effectuer un calcul détaillé des pertes et des gains de chaleur de votre maison afin de choisir le système approprié à votre maison.

### Conditions de fonctionnement normales

sont utilisées pour calculer la cote ÉnerGuide de votre maison. Le calcul de la cote prévoit un nombre d'occupants et des habitudes de consommation d'énergie normalisés. Cela permet de comparer la consommation d'énergie entre les maisons, afin que la maison seule soit cotée et non l'utilisation de la maison par ses occupants. Les valeurs sont :

- deux adultes et un enfant, à la maison 50 % du temps;
- utilisation d'eau chaude entre 178 et 199 L/jour, variable selon la température de l'eau souterraine;
- thermostats réglés à 21 °C le jour et à 18 °C la nuit pour le chauffage et à 25 °C pour la climatisation;
- 19,5 kWh/jour pour l'éclairage, les appareils ménagers et les autres charges électriques.

### Contribution d'énergie renouvelable sur place

sont soustraites de la consommation annuelle d'énergie calculée pour obtenir la cote ÉnerGuide. La production d'électricité sur place compense seulement les émissions de gaz à effet de serre associés à la consommation d'électricité tandis qu'un chauffe-eau solaire réduit les émissions qui auraient été produites à partir de la source d'énergie utilisée pour chauffer l'eau.

### Émissions de gaz à effet de serre

quantité de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux produite directement, par la combustion de combustibles fossiles et solides, ou indirectement, par la production d'électricité. Les émissions de gaz à effet de serre sont exprimées en unités d'équivalent dioxyde de carbone (eCO<sub>2</sub>). La quantité d'émissions de gaz à effet de serre se calcule en multipliant la quantité de combustible ou d'électricité utilisée dans votre maison par les facteurs d'émission pour la source d'énergie particulière. Le facteur associé à l'électricité varie selon la province, puisqu'il y a plusieurs facteurs d'émission qui diffèrent selon la méthode de production d'électricité de chaque province. Une tonne d'émissions de gaz à effet de serre équivaut aux émissions de CO<sub>2</sub> produites par un véhicule intermédiaire ayant un rendement énergétique moyen circulant de Toronto à Vancouver.

### Étanchéité à l'air

décrit à quel point l'enveloppe d'un bâtiment résiste aux fuites d'air. L'étanchéité à l'air se mesure en renouvellement d'air par heure à 50 Pascals (RAH à 50 Pa). Moins il y a de renouvellements d'air par heure, plus l'enveloppe du bâtiment est étanche à l'air. La surface de fuite équivalente est une autre façon de décrire l'étanchéité à l'air de l'enveloppe de votre maison. Elle représente la taille d'un seul trou dans l'enveloppe de votre maison, qui équivaut au total de tous les trous ou de toutes les ouvertures d'où s'échappe ou s'infiltré l'air. Plus la surface de fuite équivalente est petite, plus vous pourrez maîtriser la température à l'intérieur de votre maison, en consommant moins d'énergie (vous devrez

toutefois vous assurer d'avoir une ventilation adéquate).

### Facteur U

mesure la chaleur transmise par les fenêtres et les portes, exprimé en  $W/m^2 \cdot ^\circ C$  (BTU/h  $\cdot$  pi<sup>2</sup>  $\cdot$  °F). Plus le facteur U est faible, plus le rendement énergétique d'une fenêtre est bon. L'opposé du facteur U (1/facteur U) définit la résistance au flux de chaleur, exprimée en valeur RSI. Plus la valeur RSI est élevée, plus les pertes de chaleur par les fenêtres sont minimales. Vous pouvez utiliser ces valeurs pour choisir des fenêtres plus écoénergétiques.

### Gain d'énergie solaire passive

c'est la chaleur provenant du soleil qui influence les besoins en chauffage et refroidissement de votre maison. Les fenêtres orientées vers le sud permettent généralement de recevoir plus de gain solaire.

### Gigajoule (GJ)

unité de mesure de l'énergie consommée ou produite par n'importe quelle source d'énergie dans votre maison. Plus précisément, un gigajoule équivaut à 278 kWh d'électricité, 27 m<sup>3</sup> de gaz naturel, 26 L de mazout, 39 L de gaz propane ou 947 817 Btu. Un gigajoule est plus ou moins égal à l'énergie que contiennent deux bouteilles de propane normales pour barbecue ou 30 L d'essence dans le réservoir d'un véhicule.

### Intensité énergétique calculée

est déterminée en divisant votre consommation annuelle d'énergie calculée par la surface de plancher chauffée de votre maison. Cette valeur permet de comparer la consommation d'énergie annuelle par mètre carré de maisons ayant différentes dimensions.

### Surface de plancher chauffée

représente la surface utilisable totale chauffée de votre maison qui est mesurée à l'intérieur des murs extérieurs ou des murs communs à d'autres bâtiments.

### Valeurs d'isolation

sont exprimées en RSI (m<sup>2</sup>  $\cdot$  °C/W) ou en valeur R (h  $\cdot$  pi<sup>2</sup>  $\cdot$  °F/Btu) et représentent la résistance au flux de chaleur associée à une épaisseur d'isolant donnée ou à un élément de construction. Plus la valeur RSI (valeur R) est élevée, plus le niveau d'isolation est bon. La valeur nominale représente la résistance au flux de chaleur de l'isolant seulement alors que la valeur réelle de l'élément représente la résistance au flux de chaleur d'un mur, d'un plafond ou d'un plancher dans sa totalité en considérant la structure, l'isolant, la charpente, le revêtement et la finition.

Pour plus de détails et de termes additionnels, veuillez visiter [RNCAN.gc.ca/monenerguide](http://RNCAN.gc.ca/monenerguide).

18 avenue Neptune,  
Truro, NOUVELLE-ÉCOSSE, K0K 0K0

# ENERGUIDE

Données recueillies : 17 juillet 2019

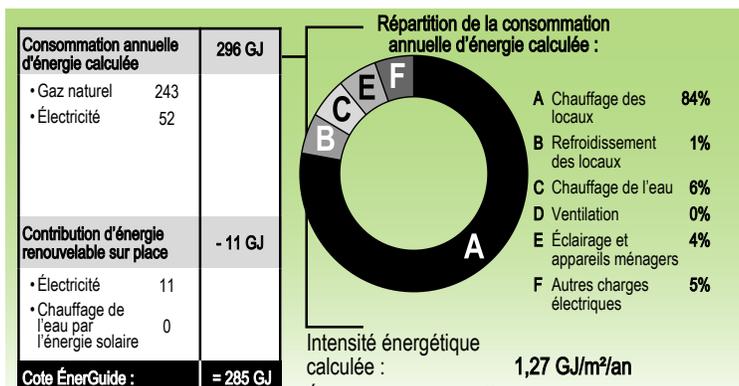
Numéro de dossier : **1234D67890**

Évalué par : Skylar Ocean

**285** <sup>\*Cette maison</sup>  
GJ/an



Un gigajoule (GJ) correspond à l'énergie de deux bouteilles de propane pour le BBQ



La somme des chiffres arrondis peut différer du total.

\*Cette maison a une consommation d'énergie considérable non comprise dans la cote. Pour plus de détails, consultez « Détails de la maison » dans votre Fiche d'information du propriétaire.

La consommation d'énergie indiquée sur vos factures peut être plus haute ou plus basse que votre cote ÉnerGuide, car des hypothèses normalisées ont été faites relativement au nombre de personnes qui vivent dans votre maison et à la façon dont ces personnes utilisent la maison. Votre cote est fondée sur les conditions de votre maison le jour de l'évaluation.

Qualité assurée par : MGB Energy Solutions

Visitez [RNCAN.gc.ca/monenerguide](http://RNCAN.gc.ca/monenerguide)



## PROCHAINES ÉTAPES

Si vous avez reçu le Service de valorisation pour les rénovations écoénergétiques, veuillez consulter votre rapport pour obtenir la feuille de route vers une maison plus écoénergétique. Si vous n'avez toujours pas reçu ce service, pourquoi ne pas en faire la demande à votre organisme de services afin de connaître la façon d'économiser de l'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer le confort au foyer?

Nous consommons tous l'énergie différemment dans notre maison. Cette fiche a été produite à l'aide des conditions de fonctionnement normales décrites dans le glossaire. C'est pourquoi vos factures de services publics ne correspondent pas à la consommation d'énergie de votre cote.

## CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX AMÉLIORATIONS

Avant d'effectuer des améliorations ou des rénovations, renseignez-vous sur les produits et les techniques d'installation appropriés et assurez-vous que tous les travaux de rénovation respectent les codes du bâtiment et les règlements locaux. Ressources naturelles Canada n'endosse pas les services d'un entrepreneur ni d'un produit en particulier, pas plus qu'il n'accepte de responsabilités quant au choix des matériaux, des produits, des entrepreneurs, de leur rendement ou de la qualité de leur travail.

Lorsque votre conseiller en efficacité énergétique constate qu'il y a un risque pour la santé ou la sécurité tel qu'un apport d'air extérieur insuffisant, un risque de refoulement de produits de combustion ou un risque d'exposition à de l'amiante, il doit fournir une mise en garde dans son rapport. Toutefois, les conseillers en efficacité énergétique ne sont pas tenus d'avoir des connaissances approfondies en matière de santé et de sécurité, et les propriétaires ont l'entière responsabilité de consulter un professionnel qualifié pour déterminer les risques potentiels avant d'entreprendre des travaux d'amélioration ou de rénovation.

Visitez notre site Web :

[RNCAN.gc.ca/monenerguide](http://RNCAN.gc.ca/monenerguide)